

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2015

Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Josette DUBOIS, Patrick BRIOL, Alain JALBERT, Gérard COURVOISIER, Dominique LEVRAT, Romain BODET, Michel RONCO, Emilie FREYCHE, Bruno RENVOISÉ, Pascale RIBES, Marie-Hélène CAUNOIS, Marc MIRANI, Guibert MONGIS.

Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU
- COMMERCE
- POINT SUR LE BUDGET
- FRAIS DE SCOLARISATION DES ENFANTS HORS COMMUNE
- VENTE DE L'ANCIEN CAMION COMMUNAL
- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
- INDEMNITES DE CONSEIL MME LA TRESORIERE
- ASSOCIATION « LE BOURG »
- RECENSEMENT DE LA POPULATION
- AUGMENTATION HORAIRE AGENT COMMUNAL
- TRAVAUX ASSAINISSEMENT
- PANNEAUX D'AFFICHAGES
- QUESTIONS DIVERSES

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU

Monsieur le Maire demande si des observations sont présentées sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal. Aucune remarque n'est formulée, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu en date du 1^{ER} Décembre 2014.

II – COMMERCE

Monsieur le Maire et Mme Pierrette HENDRICK informent les membres du Conseil Municipal du rendez-vous qu'ils ont eu avec Mme PASTRE du commerce de CAUJAC.

Conformément à la réglementation et suite aux stages effectués, la licence de 3^{ème} catégorie lui a été délivrée.

Mme PASTRE a fait installer une climatisation réversible sans demander l'autorisation en Mairie.

Monsieur le Maire lui a rappelé qu'avant de faire des travaux, conformément aux règles fixées par le bail, elle devait faire une demande auprès de la Mairie. Monsieur le Maire lui a demandé de fournir une attestation d'installation par un professionnel agréé relative aux normes de sécurité et de s'assurer que cette installation n'entrave pas l'accès aux personnes handicapées.

Mme PASTRE doit fournir l'attestation de son assurance concernant le local.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2015

Concernant la mise à disposition des locaux communaux pour le commerce, un bail de 3 ans a été signé en Mars 2012 entre la Mairie et Mme PASTRE. Ce bail prévoyait la gratuité de mise à disposition des locaux pendant une période de 3 ans et au-delà de cette période, un loyer mensuel de 500 € hors charges.

Au vu des chiffres fournis par Mme PASTRE, le Conseil Municipal doit réfléchir sur le montant du loyer à compter du mois de Mars 2015. 3 solutions sont à l'étude : soit nous attendons une année pleine de statut SARL avec le chiffre à l'appui, soit le loyer de 500 € hors charges est appliqué ou soit le montant du loyer est revu à la baisse et un nouveau montant est fixé.

Le Conseil Municipal doit se prononcer lors du prochain Conseil fixé au 2 Février 2015.

III – POINT SUR LE BUDGET

Monsieur le Maire fait le point sur le budget 2014 avec les éléments connus à ce jour. Il en ressort :

• Recettes de Fonctionnement	443.646,48 €
• Dépenses de Fonctionnement	412.667,71 €
	Soit + 30.978,77 €
• Recettes d'Investissement	42.715,21 €
• Dépenses d'Investissement	105.153,56 €
	Soit - 62.438,35 €

Ce qui donne un déficit de : 31.459,58 € avant réception des dernières dotations de l'Etat attendues qui devraient se situer entre 48.300 et 60.000 €.

IV – FRAIS DE SCOLARISATION DES ENFANTS HORS COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une autorisation avait été donnée à Mme CAMPOS – infirmière, pour qu'elle puisse scolariser son enfant Léo à CLERMONT LEFORT pour des raisons professionnelles.

La Mairie a reçu la demande de paiement pour la scolarité de Léo qui est en CM1 : soit 750 € ainsi que pour Chloé qui est au CP soit 750 €.

L'autorisation avait été donnée pour Léo jusqu'à la fin de sa scolarité en élémentaire, mais aucune autorisation de la Mairie n'a été donnée pour Chloé.

Le Conseil municipal dit se prononcer sur la prise en charge éventuelle à la suite de quoi Monsieur le Maire fera un courrier au Maire de CLERMONT LE FORT.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 JANVIER 2015

V – VENTE DE L'ANCIEN CAMION COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande d'achat du camion communal faite par le Comité des Fêtes de CAUJAC ainsi que par Monsieur Jean-Claude FOUET qui lui en propose 800 €.

Le camion est un Renault trafic ayant au compteur 135.000 kms, ayant des travaux à faire à l'intérieur : tableau de bord, sièges, etc.

Afin d'en évaluer la valeur, une demande sera faite aux « domaines » et une annonce sera insérée dans le site « le bon coin ».

VI – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de la Sous-préfecture concernant l'élaboration du document concernant le Plan Communal de Sauvegarde avant le 17 Décembre 2014. Ce dossier est rendu obligatoire et doit reprendre toutes les actions à mener en cas de sinistre.

Monsieur RONCO se propose d'y travailler avec Monsieur le Maire.

VII – INDEMNITES DE CONSEIL A MME LA TRESORIERE

Madame la Trésorière a adressé les indemnités de Conseil dues à Mme CAZENAVE et à elle-même :

- Mme CAZENAVE 29,21 €
- Mme COHEN 321,17 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents votent pour le paiement des indemnités de conseils à Mme CAZENAVE et à Mme COHEN.

VIII – ASSOCIATION "LE BOURG"

Monsieur le Maire fait part d'une demande de transfert de la voirie et des réseaux divers dans le domaine public de la Commune, de la part de l'association "Le Bourg".

Une réunion avec les copropriétaires sera organisée dans les mêmes conditions que pour les lotissements précédents, en complément la Commission Travaux fera un état des lieux reprenant toutes les observations nécessitant une mise en état par les propriétaires du lotissement.

IX – RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population va débuter le Jeudi 15 Janvier et se terminer le Samedi 14 Février. Les agents recenseurs : Mme Stéphanie DULON et Monsieur Jacques BENALET percevront une indemnité (somme versée à la Commune par l'INSEE).

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 JANVIER 2015

Monsieur le Maire propose que chaque agent recenseur reçoive 200 € en plus représentant les dépenses de frais d'essence.

La population INSEE de CAUJAC au 1^{er} Janvier 2015 correspondant à l'année 2012 est de 855 habitants.

X – AUGMENTATION HORAIRE D'UN AGENT COMMUNAL

Monsieur BRIOL présente une demande d'augmentation du temps de travail de Monsieur Philippe LASSALLE qui est actuellement à 32 heures pour le passer à 35 heures hebdomadaires.

Compte tenu de la situation personnelle actuelle de Monsieur LASSALLE, il n'est pas souhaitable d'augmenter ses heures dans l'immédiat.

XI – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement au village devraient être réalisés courant Février – Mars 2015. La Commission d'Appel d'Offres de la CCVA a retenu l'entreprise LAURIERE.

Une information sera transmise aux riverains concernés pour la gêne occasionnée.

XII – PANNEAUX D'AFFICHAGE

Le prototype de panneau devrait être disponible fin du mois de Janvier.

V – QUESTIONS DIVERSES

- **Vœux** du Président du Conseil Régional.
- **Vœux** du Président du Conseil Général.
- **Vœux** de la Gendarmerie.
- **Vœux** du Sous-préfet de Muret
- **Courrier de l'Archevêché de Toulouse** : rencontre le 7 Février
- **TOTALGAZ** pour les voies limitées en tonnage
- **CNFPT** : baisse de la participation financière des Collectivités aux actions de formation
- **Méthanisation** : une exploitation s'installerait sur la Commune de GRAZAC
- **Education Nationale** sur les effectifs pour la rentrée de Septembre 2015
- **Mairie de CAPENS** : aire des gens de voyage
- **Projet Educatif Territorial** pour le périscolaire
- **Conseil Général** : institut géographique
- **Conseil Général** : accusé de réception de la demande de subvention pour l'autoportée
- **Centre de Gestion 31** sur l'emploi de personnes handicapées

